



Département des DEUX-SEVRES

COMMUNE DE ECHIRE

Propriété de la SARL LA CROIX Lotissement « Le Haras de La Croix II »

Modificatif de lotissement

Notice explicative

La présente demande a pour objet la modification du lotissement de la SARL LA CROIX sis rue de la Gare à ECHIRE, approuvé par l'Arrêté n° LT 79 109 05 H 0002.

Elle est formulée par Monsieur SICOT Joël, gérant de la SARL LA CROIX, Château Gaillard - 79410 ECHIRE.

La modification porte sur :

- La surface du lot 34.
- La surface du lot 35.
- Le prolongement du passage piéton en façade des lots 34 et 35, le long de la rue de la Gare.
- L'engazonnement et la plantation d'une haie bocagère en façade des lots 34 et 35.
- L'accès au poste de refoulement au Nord du projet.

Aucune autre modification n'est apportée au lotissement.

DROITS ET CHARGES RECONDUITS

Les droits et charges définis par les pièces du dossier original approuvé sont purement et simplement reconduits dans la mesure où ils ne se trouvent pas en contradiction avec ceux définis ci-dessus.

Fait, le 07/06/2006